

Louis-Édouard Bois et la construction de la mémoire de l'ermite Toussaint Cartier

Claude La Charité¹

Toussaint Cartier est l'ermite qui vécut sur l'île Saint-Barnabé de 1728 à 1767 et qui, deux ans à peine après sa mort, est entré en littérature comme personnage de fiction dans le roman épistolaire *The History of Emily Montague* publié par Frances Brooke à Londres en 1769. La discrétion de l'individu, tout comme le caractère insolite de sa vocation solitaire en plein siècle des Lumières, à une époque où le pape Benoît XIV menace d'excommunication les faux ermites, n'a cessé d'intriguer autant ses contemporains que la postérité, les érudits, historiens et écrivains ayant cherché à percer son mystère depuis plus de deux siècles et demi.

On peut à bon droit parler de légende dans le cas de Toussaint Cartier, puisque, tout en ayant eu une existence avérée, l'ermite est indissociable de sa représentation façonnée par l'imaginaire collectif. Il a fini par devenir une image diffractée dans les grandes eaux du fleuve, pour reprendre la métaphore par laquelle l'abbé Casgrain définissait la légende en 1861: «le mirage du passé dans le flot impressionnable de l'imagination populaire².»

Toussaint Cartier peut aussi être considéré comme une légende au sens hagiographique du terme, puisque, tout au long du XIX^e siècle, les auteurs d'obédience catholique comme M^{gr} Signay ou Joseph-Charles Taché cherchèrent à imposer une version exemplaire de sa vie, proposée en modèle aux croyants, d'après le sens étymologique de *legenda* (ce qu'il faut lire pour être édifié).

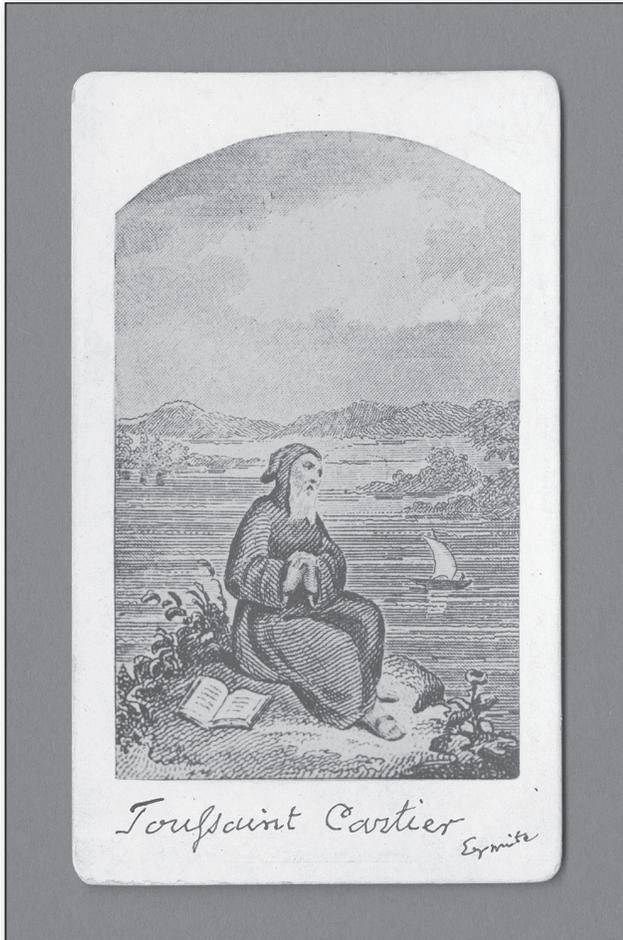
Le roman inédit de l'abbé Louis-Édouard Bois se situe à la confluence de ces deux définitions de la légende. Il procède en effet autant du récit traditionnel

populaire que du récit édifiant de la vie d'un chrétien exemplaire. Cette œuvre qui constitue le plus long texte jamais consacré à l'ermite reste cependant le moins étudié à ce jour. Seuls Yvon Migneault et Mario Mimeault s'y sont intéressés³. Après avoir présenté sommairement l'abbé et son œuvre inédite, il s'agira de voir comment le roman construit la mémoire de l'ermite à partir du témoignage oral de contemporains autant que de la culture savante, dans une fiction érudite que, par amour du mot-valise, on pourrait considérer comme une «érudifiction».

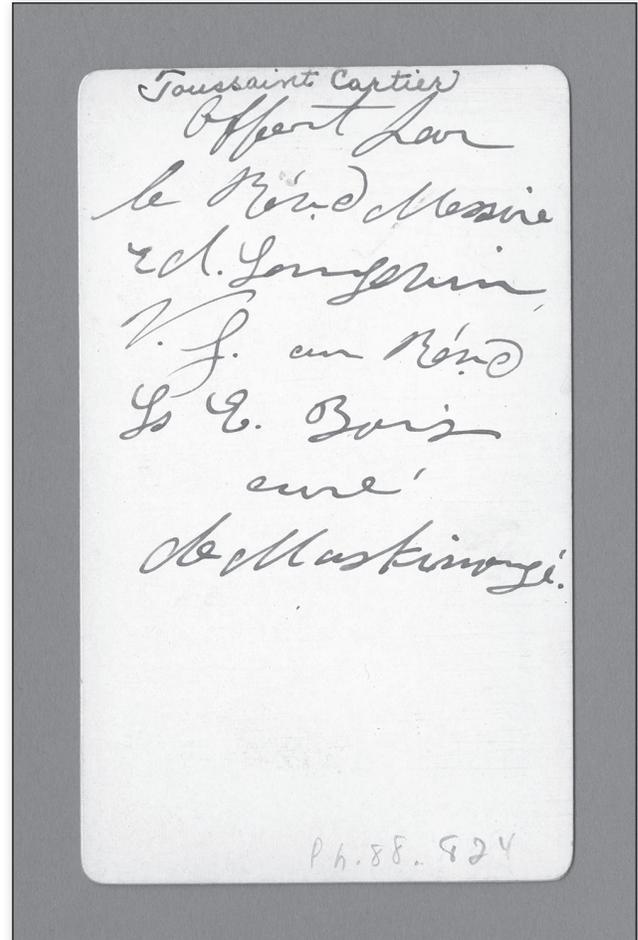
1. Louis-Édouard Bois romancier malgré lui

Né à Québec en 1813 et ordonné prêtre en 1837, Louis-Édouard Bois est vicaire de Saint-Jean-Port-Joli de 1840 à 1843, période au cours de laquelle il fréquente Philippe Aubert de Gaspé, auprès de qui il développe le goût de l'histoire⁴. Bien qu'on n'ait aucune certitude à cet égard, on peut supposer que c'est aussi à cette époque qu'il découvre Toussaint Cartier et qu'il se renseigne à son sujet auprès d'anciens Rimouskois qui l'avaient connu de son vivant, en particulier Charles Lepage qui mourut en 1846 à l'âge de 92 ans et qui prétendait avoir été le témoin de l'agonie du solitaire. De 1848 à sa mort en 1889, Louis-Édouard Bois sera curé de la paroisse de Maskinongé.

Le plus intéressant pour notre propos reste la bibliophilie de l'abbé ainsi que les travaux d'érudition qu'il mène pendant toute sa vie et qui lui vaudront d'être élu à la Société royale du Canada en 1885. À sa mort, il lègue au Séminaire de Nicolet sa bibliothèque constituée de 4300 volumes et 1013 brochures, ainsi que l'ensemble de ses archives. À la lumière de ce goût pour les livres, on ne s'étonnera pas qu'une



Toussaint Cartier
Ermitte



Ph. 88. 924

Toussaint Cartier (c. 1707-1767) - Photographie d'une gravure, sans date.

Source: Musée de la civilisation, Fonds d'archives du Séminaire de Québec, PH1988-824.

bonne part de la construction de la mémoire de l'ermite chez Bois procède de sources livresques. Mais plus révélatrice encore est la nature des travaux d'érudition qui occupèrent l'abbé. Passionné par l'histoire de la Nouvelle-France, c'est lui qui chapeauta la réédition des *Relations des Jésuites* en trois volumes, à Québec, chez Augustin Côté, en 1858. Par ailleurs, son *opus magnum* est l'histoire des 12 premiers évêques de Québec, de François Montmorency de Laval à Bernard-Claude Panet, un ensemble de plus de 2100 pages dont la majeure partie est restée inédite à ce jour. De l'avis de l'historien Têtu, l'inaboutissement de ce chantier colossal tient au fait que l'abbé use et abuse de l'amplification et du ton du panégyrique, autant de traits stylistiques que l'on

trouve aussi dans le roman inédit de l'ermite. Enfin, si l'érudition est courante sous sa plume, la fiction, quant à elle, l'est beaucoup moins. Et c'est malgré lui que, dans le cas de Toussaint Cartier, l'abbé se fait romancier, sans doute parce que les archives lui manquent pour traiter son sujet de manière historiographique. Le roman inédit de l'ermite n'est toutefois pas sa seule fiction. Il serait en effet également l'auteur du roman *Le coffret, ou le trésor enfoui*, publié en 1872 à Montréal, sans nom d'éditeur et sous le pseudonyme de Félix Poutré, une œuvre au didactisme pesant qui se conclut par la mise en garde du curé de Mask, double fictionnel de celui de Maskinongé, contre les idées superstitieuses et les pratiques condamnables qu'elles induisent⁵.

2. Le manuscrit inédit du roman de l'ermite

En raison de son caractère inédit, le roman reste pour ainsi dire inconnu. Aussi, convient-il d'abord de le présenter sommairement. Le manuscrit de 82 feuillets est intitulé *Toussaint Cartier ou l'Ermite de l'Isle Saint-Barnabé*. Conservé aux archives du Séminaire de Nicolet, il fait partie du legs originel de l'abbé à sa mort. Le roman comporte 14 chapitres et un peu moins de 28 000 mots. La narration omnisciente et hétérodiégétique ne permet pas d'accéder à la conscience du protagoniste et ne rapporte qu'une seule fois ses paroles, au chap. IX: « Je m'appelle Toussaint; je suis de la Bretagne, mais je ne désire pas savoir qui vous êtes⁶. » Le roman fait de Toussaint Cartier un orphelin élevé par son grand-père dans le culte de l'ancêtre Jacques Cartier, tant et si bien qu'une fois adulte, le jeune homme rêve de mettre ses pas dans ceux du capitaine malouin, en traversant l'Atlantique pour réécrire ses relations de voyage en mieux et acquérir ainsi la gloire par la littérature. Le navire fait cependant naufrage, et seul survit Toussaint Cartier qui, recueilli par le seigneur Lepage, décide de racheter ses erreurs de jeunesse, en vivant seul sur l'île de son sauvetage.

Sans doute rédigé en une seule campagne d'écriture, le manuscrit semble constituer un premier jet que l'auteur n'a jamais revu, si l'on en juge par l'incomplétude de certains passages, de certaines notes, de même que certaines incohérences ou hésitations, notamment le fait que le chap. XIV précise que l'ermite aurait eu « environ soixante ans⁷ » à sa mort en 1767, alors que le chap. IV suppose qu'« au printemps de 1735 », au départ de sa Bretagne natale, il aurait été « âgé de vingt-six à vingt-huit ans⁸ » et cela, tandis que la durée de son ermitage sur l'île est présentée comme étant de plus de trente ans, de trente ans au moins, voire de trente-deux ans⁹.

Il est impossible de dater précisément la rédaction du manuscrit. À la lumière des éléments de critique interne, on peut cependant avancer une fourchette de dates situées entre 1855 et 1867, voire entre 1855 et 1862. Le terminus *a quo* est étayé par la mention au chap. X du Collège et de l'Institut de Rimouski¹⁰, tous deux créés en 1855. Quant au terminus *ad quem*, il est assurément antérieur à l'érection diocésaine de 1867, l'auteur ne mentionnant que la « paroisse-mère¹¹ » et non le diocèse de Saint-Germain à propos de l'époque où il écrit, ce que confirme le

passage où il précise que « près d'un siècle¹² » (et donc, moins d'un siècle) s'est écoulé depuis la mort de l'ermite. Il tient enfin au fait qu'en 1867, Joseph-Charles Taché publie dans *Les soirées canadiennes* les actes notariés à propos de l'ermite, qui établissent clairement son installation sur l'île Saint-Barnabé en 1728 et non en 1735 comme le suppose l'abbé Bois, qui ignorait donc l'existence de ces documents¹³. On pourrait restreindre encore davantage l'intervalle de dates, en retenant 1862 comme terminus *ad quem*, en supposant que l'Institut littéraire est encore actif lorsque l'abbé Bois écrit, ce que suggère l'emploi du présent dans le passage « son Institut que précocise au loin un aimable enfant du sol¹⁴ » à propos de Taché. Or, on sait que l'Institut littéraire avait cessé ses activités avant le 21 août 1862¹⁵.

3. La mémoire de l'ermite d'après les anciens de Rimouski

Dans le corps du roman, l'abbé Bois tend à passer sous silence les sources qu'il met à profit, à une exception près qui a, pour cette raison, d'autant plus d'importance, à savoir quand il fait appel au témoignage d'anciens Rimouskois qui ont personnellement connu l'ermite. Il invoque ainsi leur autorité à trois occasions.

D'abord, et c'est l'occurrence la plus importante à nos yeux, dans la conclusion du chap. VIII, lorsqu'il propose une transition vers l'évocation de la vie de l'ermite sur son île. Ce recours à la mémoire collective est important à cet endroit précis puisque tout ce qui précède évoque l'existence de l'ermite avant son arrivée et qu'il n'existe pas d'archives ou de témoins pour cette période. En revanche, de son arrivée jusqu'à sa mort, l'abbé a besoin d'ancrer son récit dans le témoignage de ceux qui l'ont connu pour produire un « effet de réel », comme dirait Roland Barthes¹⁶, c'est-à-dire pour donner au lecteur l'impression que le texte décrit le monde tel qu'il existe. Citons le passage:

Les traditions populaires nous conservent quelques traits de ce personnage; et comme nous avons pu il y a quelques années interroger quelques anciens de la populeuse paroisse de Rimouski et des autres localités de ces parages, leur narration a toujours été uniforme et leur appréciation de la vie de l'ermite toujours digne et honorable à sa mémoire. Quoique près d'un siècle se soit déjà écoulé depuis

son décès, on prononce encore son nom avec respect, on aime à édifier la famille, rassemblée devant l'âtre, en lui racontant sa conversion, sa constance dans le bien et son heureuse mort¹⁷.

La deuxième occurrence, plus anecdotique, concerne François-Gabriel Le Courtois (1763-1828), prêtre et eudiste, « dont plusieurs anciens de Rimouski aiment à se rappeler la mémoire¹⁸ ».

La troisième et dernière occurrence, se trouve dans l'évocation de l'éloquence muette de l'ermite sur son lit de mort: « Alors, soit qu'il éprouvât de plus douces émotions, soit qu'il éprouvât des douleurs moins vives, quand il ne put plus articuler, son regard, son air, ses mains nous parlaient, disait un des anciens qui avait veillé à son chevet¹⁹. » Ce détail est susceptible de révéler l'identité des anciens Rimouskois qui ont servi d'informateurs à l'abbé, dès lors qu'on le met en relation avec un autre élément du texte, à savoir que René Lepage était, et je cite, « le grand-père de Charles et de Germain Lepage que plusieurs personnes de cette dite paroisse de Rimouski et des environs ont fort bien connus²⁰ ». Pourquoi insister sur ce point, alors que ni Charles ni Germain Lepage ne joueront plus le moindre rôle dans la suite du récit? Tout simplement, parce qu'ils sont, au premier chef, les anciens Rimouskois dont l'abbé prétend relater la mémoire, même s'il est peu probable qu'il ait personnellement connu Germain, décédé en 1826. Charles est en tout cas le témoin privilégié de Joseph-Charles Taché²¹, et cela d'autant plus qu'il est le grand-père de son épouse. Il est aussi celui, indirectement, d'Elzéar Gauvreau et de Charles Guay²², qui le présentent comme aimant à rappeler que son frère et lui avaient été dépêchés au chevet du solitaire lorsque leur famille s'est aperçue qu'il n'y avait plus de fumée à sa cheminée.

Outre certains détails relatifs à l'agonie de l'ermite et en particulier sa capacité à se faire comprendre sans l'aide de la parole, il est difficile de savoir précisément ce que l'abbé Bois a pu obtenir comme renseignements des anciens Rimouskois consultés, qu'il s'agisse de Charles et Germain Lepage ou d'autres informateurs dont l'identité nous est inconnue. En comparant cependant le roman de Bois avec les autres documents qui prennent aussi appui sur les souvenirs d'anciens Rimouskois, en particulier la notice que M^{gr} Signay rédige à la fin des

années 1830 et l'article que Joseph-Charles Taché publie en 1846, deux détails se recoupent de manière telle qu'on peut considérer qu'ils appartiennent à cette mémoire collective de l'ermite dans la première moitié du XIX^e siècle.

Le premier de ces éléments est l'idée qu'il existerait un lien de parenté entre Jacques Cartier et Toussaint Cartier. Dans sa notice du 29 juillet 1838, Joseph Signay écrit que l'ermite serait « l'un des descendants du célèbre Jacques Cartier », détail qu'il tient de « quelques vieillards âgés de plus de 80 ans » qui ont « bien connu cet ermite pour avoir visité fréquemment le lieu de sa résidence », ainsi que de « personnes respectables²³ » de la paroisse. Quant à Taché, il rapporte les propos de Charles Lepage, selon qui Toussaint Cartier « se disait cousin de Jacques Cartier²⁴ ». Cette parenté entre le capitaine malouin et l'ermite de Saint-Barnabé est le point de départ de la fiction de l'abbé Bois, pour qui Jacques Cartier aurait été l'« oncle²⁵ » du grand-père de Toussaint Cartier, selon un improbable lien de parenté. En effet, Jacques Cartier étant né en 1491 et Toussaint Cartier vers 1707, il n'y aurait eu que trois générations sur une période de 216 ans, ce qui apparaît invraisemblable.

Le deuxième détail concerne l'épilepsie dont aurait souffert l'ermite et qui aurait provoqué une exophtalmie douloureuse que seul le lèchement de l'œil par le chien parvenait à apaiser, selon la notice de M^{gr} Signay: « Il éprouvait de fréquentes attaques d'épilepsie. Par suite de cette infirmité, un de ses yeux paraissait presque sorti de son orbite et, pour tempérer la douleur aiguë qu'il éprouvait, il faisait lécher son œil par son chien²⁶. » Si Joseph-Charles Taché, pour sa part, ne dit rien à ce sujet, l'abbé Bois, lui, évoque, d'abord au chap. XIII, l'« épilepsie auquel on le savait sujet²⁷ ». Puis, plus loin dans le même chapitre, il insiste sur l'exophtalmie douloureuse de l'ermite, sans toutefois l'associer à l'épilepsie: « Le seul adoucissement qu'il cherchait à se procurer lorsque l'acuité de ses douleurs était trop prolongée, c'était de faire lécher ainsi son œil malade par son fidèle roquet. Cet œil était ensanglanté ce jour-là et presque sorti de son orbite²⁸. » Du reste, la convergence entre la notice et le roman sur ce détail pathologique est telle que l'on peut se demander si elle s'explique par la mémoire collective des anciens Rimouskois ou par un effet d'intertextualité découlant de la lecture du texte de M^{gr} Signay par l'abbé Bois.

4. Une mémoire livresque de l'ermite comme héros épique et tragique

Il existe d'autres points de rencontre entre le roman de l'abbé Bois et la mémoire collective au sujet de l'ermite dans la première moitié du XIX^e siècle, notamment le vœu de changer de vie dans la situation critique du naufrage. Il n'est pas impossible que, dans ce cas aussi, le romancier soit redevable à la mémoire collective, mais le fait qu'il s'agisse de lieux communs dans la culture religieuse et littéraire doit nous inciter à la prudence, et cela d'autant plus que la manière qu'a l'abbé Bois de raconter le vœu de conversion ou le naufrage manifeste une dette évidente à l'égard de la culture livresque. La frontière est ici ténue entre mémoire collective et mémoire livresque, mais il suffit de s'attarder aux détails pour constater à quel point certains éléments semblent ajoutés *a posteriori* ou procéder d'une reconstruction en fonction de la finalité recherchée par chaque texte. Ainsi, à en croire M^{gr} Signay, les anciens Rimouskois lui auraient affirmé que Toussaint Cartier se serait fait ermite à la suite d'un vœu dans une tempête en mer: «Exposé au danger de périr dans une furieuse tempête, il fit vœu de vivre séparé du monde au premier lieu où il pourrait prendre terre²⁹.» À supposer que Charles Lepage soit l'informateur privilégié parmi les anciens Rimouskois, il est troublant de confronter ce passage aux propos que Taché fait tenir au grand-père de sa femme: «Jamais nous n'avons eu de détails sur sa vie, mais le père Toussaint, car c'est ainsi qu'on le nommait, paraissait accomplir un vœu³⁰.» Or, non seulement il n'est pas question de tempête ou de naufrage, puisque le vieillard avoue n'avoir jamais rien su de sa vie, mais même le vœu qui aurait inspiré sa vocation érémitique n'est plus qu'une hypothèse de la part de ceux qui l'ont cotoyé.

Une supposition qui peut néanmoins être tout à fait vraisemblable, parce qu'elle se trouve validée par la culture religieuse et l'imaginaire littéraire de l'Ancien Régime. Ainsi, Jean Sainsaulieu, dans *Les ermites français* qu'il a publié en 1974 et qui porte sur la vie solitaire en France entre la Réforme et la Révolution, a tenté de dégager les traits communs à ces anachorètes, souvent issus du monde militaire et de la noblesse. Or, parmi les ermites anciennement militaires, le vœu formulé dans une situation critique constitue un lieu commun de leurs récits de conversion: «Une des formes les plus archaïques de la conversion en Occident est le vœu fait dans une

situation critique³¹.» Dans tous les exemples donnés toutefois, il est question de batailles à l'issue incertaine et jamais de naufrage.

Il existe, par ailleurs, d'innombrables exemples littéraires de vœu formulé au plus fort de la tempête. Et la tempête elle-même est un *topos* du genre épique, depuis l'*Odyssée* d'Homère jusqu'à l'*Énéide* de Virgile. Or, les marques d'intertextualité explicite, notamment les nombreuses citations latines de l'*Énéide*, que met en avant le roman de l'abbé Bois, l'inscrivent clairement dans cette tradition.

Ainsi, à propos de l'ambition littéraire démesurée qui anime le jeune Toussaint, les termes que choisit l'abbé pour décrire les œuvres qu'il projette de composer sont révélateurs de ce contexte épique qui construit l'ermite à partir d'une mémoire littéraire et livresque. Au chap. IV, le narrateur écrit à propos de l'œuvre rêvée par l'écrivain en herbe: «Quelle nouvelle *Iliade* eût-il rapportée de ses savantes pérégrinations³²?» Au plus fort de la tempête, au chap. V, le narrateur décrit comme suit l'attitude du jeune romancier en mer: «Tantôt grave et silencieux, la tête penchée, on eût dit que Toussaint méditait quelque nouveau chant à son *Odyssée*³³.»

De la même façon, la construction du personnage de Toussaint avant la tempête est surdéterminée d'un point de vue littéraire et doit probablement davantage à la tradition occidentale de la tragédie qu'à une confession de l'ermite historique à ses contemporains. La narration ne cesse d'insister sur la démesure qui anime le jeune Toussaint, une démesure qui a tout de l'*hybris* qui entraîne la perte des héros tragiques. Ainsi, au chap. IV, l'insistance sur les excès du protagoniste n'est pas innocente. Elle prépare la péripétie de la tempête et la catastrophe qui en découlera, c'est-à-dire, étymologiquement, le retournement dont fera preuve Toussaint, en cherchant à faire pénitence de ses excès juvéniles: «Tant il est vrai que l'amour de la gloire pousse aveuglément l'âme d'un insensé! L'ardeur excessive pour la renommée est une fièvre, une véritable folie dont la grandeur des revers fait seule revenir³⁴.» Autre formule qui inscrit le héros dans ce paradigme tragique et épique et que l'on trouve au chap. II: «Il était superbe à plaisir et mortellement téméraire, comme eût dit Scaliger³⁵.» La référence à l'humaniste Joseph-Juste Scaliger, par l'intermédiaire des *Souvenirs de la*

*marquise de Créquy*³⁶, souligne là encore la dimension tragique du héros.

5. Une mémoire livresque de l'ermite comme nouveau père du désert

En fait, on pourrait dire que la culture littéraire et livresque permet à l'abbé Bois de relier entre eux les points du canevas que lui propose la mémoire collective des anciens Rimouskois. Même si l'ermite historique n'a peut-être jamais rien révélé d'un quelconque vœu, le témoignage de Charles Lepage montre que les contemporains jugeaient l'hypothèse plausible. Or, pour faire un vœu semblable, il fallait qu'il se fût trouvé dans une situation critique où sa vie était en jeu. Venu à Rimouski par bateau, le naufrage était le *topos* tout trouvé, compte tenu du grand nombre de naufrages survenus près de l'île Saint-Barnabé. Un naufrage tragique, motivé par l'*hybris* du personnage, entré dans un rapport d'émulation malsain avec son ancêtre glorieux. On voit ainsi comment l'abbé a procédé pour concevoir la vie de Toussaint avant qu'il ne se fit ermite.

La manière dont l'auteur imagine les quelque trente ans de vie érémitique de Toussaint sur son île est aussi construite à partir d'une mémoire livresque. Et là encore les références intertextuelles explicites ou implicites fournissent de précieuses clés pour comprendre la manière dont l'auteur invente son personnage. Ainsi, au chap. VI, Toussaint, ayant recouvré ses esprits après le naufrage, explore l'île sur laquelle il s'est échoué et s'interroge sur la manière dont il pourra assurer sa subsistance :

Où trouvera-t-il la subsistance qu'il réclame impérieusement et sans délai?... car il n'a pas tardé à s'apercevoir que la famine est descendue avec lui sur le rivage. Dieu qui donne pâture aux oiseaux, qui donne vie au grain dans le sillon, qui mesure les vents à la laine des brebis, ne laissera pas son enfant dans le besoin. Il lui viendra en aide et même sans se servir du ministère du corbeau qui fournissait à Paul son pain dans le désert³⁷.

L'évocation du pain que Paul au désert reçoit d'un oiseau renvoie à la vie de Paul de Thèbes, composée par saint Jérôme en 376. Cette *Vita Pauli* est essentielle, puisqu'elle relate la vie du plus ancien père du désert, celui qui avait la réputation d'avoir été le premier ermite de la tradition et qui a enseigné

l'érémisme au plus célèbre solitaire, saint Antoine le Grand. Le passage de la *Vie de Paul*, auquel l'abbé Bois fait ici allusion (10,1), met justement en scène la rencontre entre Paul et saint Antoine :

Au cours de cette conversation, ils voient au-dessus d'eux un oiseau, un corbeau, se pencher sur la branche d'un arbre, puis descendre d'un vol léger et déposer un pain entier sous leurs regards ébahis. Quand il fut reparti : « Eh bien, dit Paul, le Seigneur nous a envoyé notre dîner; il est vraiment bon, vraiment miséricordieux. Voilà soixante ans que je reçois régulièrement une portion d'un demi-pain; mais pour ta venue, le Christ a doublé la ration de ses soldats. »³⁸

Même si Toussaint n'aura aucun besoin du corbeau de Paul de Thèbes, il reste que le parallèle est posé entre le solitaire de l'île de Saint-Barnabé et les premiers ermites des déserts d'Égypte des III^e et IV^e siècles. Une telle référence n'est pas anodine, puisque l'ensemble du chap. IX, décrivant le quotidien de l'ermite sur son île pendant plus de trente ans, reprendra tous les *topoi* des vies des Pères du désert dont l'existence, comme celle de Toussaint, est rythmée par l'ascèse, l'hospitalité, le silence et la méditation. Et là encore, la mémoire livresque de l'érémisme vient suppléer aux non-dits de la mémoire des anciens Rimouskois, et l'érudition hagiographique permet de rattacher entre eux les points du canevas de la tradition orale.

Il resterait encore beaucoup à dire sur la manière dont l'abbé Bois tire parti du savoir livresque pour combler les vides de la vie de Toussaint Cartier, quitte à faire parfois du remplissage. Outre la tradition épique, tragique et hagiographique, le romancier malgré lui met aussi à profit la connaissance intime qu'il a des relations de voyage de Cartier pour montrer le monde tel que son futur ermite le perçoit, c'est-à-dire par le filtre des écrits du glorieux ancêtre. De la même façon, comme l'existence de Jacques Cartier est fort mal connue, pour en parler, l'abbé Bois n'hésite pas à utiliser la perspective qui lui est naturelle, à savoir l'histoire des évêques. Ainsi, le chap. I réussit l'exploit de nommer presque tous les évêques qui se sont succédé au siège épiscopal de Saint-Malo, de la Renaissance jusqu'au XVIII^e siècle.

Cette importance de l'érudition et de la culture livresque est telle que l'abbé n'hésite pas à projeter sa propre bibliophilie sur l'ermite, en lui prêtant une bibliothèque fournie³⁹, alors même que les documents d'archives répètent qu'il était analphabète⁴⁰. Cette culture lettrée est aussi présente dans la notice de M^{gr} Signay⁴¹, mais cela ne signifie pas pour autant qu'elle soit une donnée historique. Il s'agit sans doute, de la part de ces auteurs catholiques, de faire de l'ermite une sorte d'ecclésiastique qui n'aurait pas reçu les ordres, un modèle de piété, de moralité, mais aussi de doctrine puisée dans les livres, l'objectif étant de dissiper les doutes légitimes sur l'irrégularité de l'ermite de Saint-Barnabé, voire sur son hétérodoxie. Selon les critères de Benoît XIV, pape contemporain de Toussaint Cartier, il était une «abeille sans reine», un solitaire illégitime ayant pris le vêtement d'ermite sans dispense de son évêque ni autorisation d'un ordre religieux⁴². Pour mieux le réhabiliter, l'abbé Bois conclut son chap. IX en tombant dans l'excès inverse. Loin d'être une abeille sans reine, «on conviendra, écrit-il, que Cartier était un moine en règle⁴³»...!

Quoi qu'il en soit, la mémoire collective de l'ermite, dans la fiction de l'abbé Bois, apparaît comme

le seul point d'ancrage dans une certaine référentialité historique. Tout le reste est, pour paraphraser Verlaine, littérature. À l'instar de bien d'autres auteurs qui ont écrit sur l'ermite, l'abbé Bois se projette en lui. Aussi, il y a fort à parier que la tentation, voire l'ambition littéraire qu'il prête à Toussaint Cartier était celle qu'il éprouvait lui-même, tout en la condamnant. À en juger d'après la majeure partie de son histoire des premiers évêques de Québec, son roman de l'ermite ou tant d'autres inédits de ses archives, il y avait chez l'abbé Bois un écrivain excessif et raté, à l'instar de son personnage du jeune Toussaint Cartier. Le plus intéressant est que les contemporains voyaient en lui un homme «souvent distrait, absorbé dans ses pensées et ses méditations, et qui n'en sort[ait] guère que pour parler en sentences ou mystifier ses interlocuteurs⁴⁴». Est-ce un hasard si les seuls propos qu'il prête à l'ermite s'assimilent à un refus poli du dialogue? Sans doute pas, et on aurait envie de réécrire le seul passage en discours direct de son roman: «Je m'appelle Louis-Édouard Bois; je suis curé de Maskinongé, mais je ne désire pas savoir qui vous êtes.»

Notes

- 1 **Claude La Charité** est professeur de littérature au Département des lettres et humanités de l'UQAR.
- 2 Henri-Raymond Casgrain, *Légendes canadiennes*, Québec, Atelier typographique de J. T. Brousseau, 1861, p. 12. Dans le passage complet, on lit: «Ne vous êtes-vous pas extasié parfois devant le sublime panorama de notre Grand Fleuve, quand, par un beau soir d'été, bien calme, il reflète, dans le miroir limpide de ses grandes eaux, le superbe turban des Laurentides? Telle est l'idée que nous nous formons de la *Légende*: c'est le mirage du passé dans le flot impressionnable de l'imagination populaire; les grandes ombres de l'histoire n'apparaissent dans toute leur richesse qu'ainsi répercutées dans la naïve mémoire du peuple.» (p. 11-12)
- 3 Yvon Migneault, «Que devons-nous à Frances Brooke, 1724-1789, au sujet de Toussaint Cartier, l'ermite de l'île Saint-Barnabé, 1707-1767?», *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. XIII, n° 1, hiver 1988, p. 3-11 et Mario Mimeault, «La légende Toussaint Cartier: critique des sources», *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. XIV, n° 1, décembre 1990, p. 23-30.
- 4 Cette section se fonde sur la notice de Nive Voisine, «Bois, Louis-Édouard», dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec Presses de l'Université Laval, t. XI, 1982, p. 95-97.
- 5 Voir, à ce propos, la notice d'Aurélien Boivin, «*Le cofret, ou le trésor enfoui*, roman de Félix Poutré (pseudonyme de Louis-Édouard Bois)», dans le *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, t. I *Des origines à 1900*, Montréal, Fides, 1980, p. 129.
- 6 Louis-Édouard Bois, *Toussaint Cartier ou L'Ermite de l'Isle Saint-Barnabé*, manuscrit, Fonds Louis-Édouard Bois, Séminaire de Nicolet, F003/K9/9, f. 50.
- 7 *Ibid.*, f. 80.
- 8 *Ibid.*, f. 22.
- 9 *Ibid.*, f. 45 «plus de trente ans»; f. 70 «plus de trente ans»; f. 76 «plus de trente ans»; f. 80 «trente ans au moins». Au f. 52, on lit «trente-deux années».
- 10 «Rimouski n'était alors encore que la terre de l'original, on [n'] y voyait ni le Collège qui fait son orgueil, ni son Institut que préconise au loin un aimable enfant du sol» (*Ibid.*, f. 61.)
- 11 *Ibid.*, f. 58. Vu son intérêt pour l'histoire des évêques, l'abbé Bois n'aurait pas manqué d'évoquer Jean Langevin comme premier évêque de Rimouski, et cela, d'autant que son frère Edmond, vicaire général du diocèse, lui enverra, à une date inconnue, mais sans doute postérieure à la rédaction du roman, une gravure que l'expéditeur identifie comme «Toussaint Cartier ermite». Ce document est conservé au Musée de la civilisation de Québec sous la cote PH1988-824. Nous remercions Marie-Ange Croft de nous avoir communiqué cette découverte.
- 12 «Quoique près d'un siècle se soit déjà écoulé depuis son décès, on prononce encore son nom avec respect, on aime à édifier la famille, rassemblée devant l'âtre, en lui racontant sa conversion, sa constance dans le bien et son heureuse mort» (*Ibid.*, f. 46.)
- 13 Joseph-Charles Taché, «L'île Saint-Barnabé. Comté de Rimouski», *Les Soirées canadiennes. Recueil de littérature nationale*, Québec, Brousseau et frères, éditeurs, vol. V, 1865, p. 343-365. Sur le retard dans la publication de ce dernier volume daté 1865, mais paru seulement en 1867, voir Réjean Robidoux, «*Les Soirées canadiennes* et *Le Foyer canadien* dans le mouvement littéraire québécois de 1860», *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 28, 1958, p. 413-452.
- 14 Louis-Édouard Bois, *Toussaint Cartier ou L'Ermite de l'Isle Saint-Barnabé*, ouvr. cité, f. 61. On pourrait tirer argument de la précision selon laquelle Taché est «au loin» au moment où écrit l'abbé Bois pour dater encore plus précisément le manuscrit. Taché, en effet, a été temporairement absent de Rimouski lors de son voyage à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris en 1855. Par ailleurs, Taché a quitté définitivement Rimouski en 1857 pour s'établir à Québec, tout en continuant de s'intéresser à l'Institut littéraire qu'il avait contribué à fonder.
- 15 On conserve l'avis envoyé par le maître de poste Couillard de Rimouski le 21 août 1862 pour prévenir qu'il n'a pas pu livrer le *Journal de l'Instruction publique* à l'Institut littéraire de Rimouski parce qu'il n'existe plus». BANQ, Québec, E13, S80000, D2348, correspondance générale, n° 2625.
- 16 Roland Barthes, «L'Effet de réel», *Communications*, n° 11, 1968, p. 84-89.
- 17 Louis-Édouard Bois, *Toussaint Cartier ou L'Ermite de l'Isle Saint-Barnabé*, ouvr. cité, f. 46.
- 18 *Ibid.*, f. 59.
- 19 *Ibid.*, f. 78.
- 20 *Ibid.*, f. 36.
- 21 Joseph-Charles Taché, «Communiqué à l'Institut canadien par le docteur Taché. Un mot sur le comté de Rimouski – constitution médicale», *Mélanges religieux, scientifiques, politiques et littéraires*, Montréal, 8 juin 1846, p. 256.
- 22 Charles Guay, *Chronique de Rimouski*, Québec, P.-G. Delisle imprimeur, 1873, p. 64-66; Elzéar D. Gauvreau, «Correspondance», *La Voix du Golfe*, Rimouski, 30 août 1867, p. 2.

- 23 Joseph Signay, « Notice sur le nommé Toussaint Cartier surnommé l'ermite de Saint-Barnabé, mort et enterré à Rimouski en 1767 », *L'Abeille*, Québec, vol. X, n° 22, 31 mai 1862, s.p.
- 24 Joseph-Charles Taché, « Communiqué », art. cité.
- 25 Louis-Édouard Bois, *Toussaint Cartier ou L'Ermite de l'Isle Saint-Barnabé*, ouvr. cité, f. 4: « Le vieux discoureur pour se donner le droit de placer les évêques, n'appréciait pas moins magnifiquement son oncle, le marin Jacques Cartier qu'il appelait pédantesquement Jacques Cartier-le-Grand quantes et toutes fois qu'il avait à le mentionner. »
- 26 Joseph Signay, « Notice », art. cité.
- 27 Louis-Édouard Bois, *Toussaint Cartier ou L'Ermite de l'Isle Saint-Barnabé*, ouvr. cité, f. 75.
- 28 *Ibid.*
- 29 Joseph Signay, « Notice », art. cité.
- 30 Joseph-Charles Taché, « Communiqué », art. cité.
- 31 Jean Sainsaulieu, *Les ermites français*, Paris, Les Éditions du CERF, 1974, p. 65.
- 32 Louis-Édouard Bois, *Toussaint Cartier ou L'Ermite de l'Isle Saint-Barnabé*, ouvr. cité, f. 22.
- 33 *Ibid.*, f. 27.
- 34 *Ibid.*, f. 20.
- 35 *Ibid.*, f. 9.
- 36 L'expression est utilisée de façon satirique au chap. II, à propos de deux médecins anglais: « Walpole aurait pu dire aussi qu'en Angleterre, il n'y avait alors que trois médecins, savoir: un Italien, fort habile homme, et deux ânes anglais, superbes à plaisir et mortellement téméraires; le tout suivant Scaliger. » (*Souvenirs de la marquise de Créquy, 1710 à 1800*, Paris, Librairie de Fournier Jeune, t. III, 1834, p. 188.)
- 37 Louis-Édouard Bois, *Toussaint Cartier ou L'Ermite de l'Isle Saint-Barnabé*, ouvr. cité, f. 35-36.
- 38 Jérôme, *Trois vies de moines (Paul, Malchus, Hilarion)*, texte critique par Edgardo M. Morales, traduction par Pierre Leclerc, Paris, Les Éditions du CERF, coll. « Sources chrétiennes », 2007, p. 167.
- 39 Ainsi, l'abbé Bois met en scène le père de La Brosse qui aime « à se rappeler que l'hermite Toussaint lisait avec beaucoup de frais les ouvrages spirituels que le Père Cognart lui prêtait. C'étaient les écrits si onctueux de saint François de Sales, sa *Philothée*, *Le Lys de la Vallée* de saint Thomas a Kempis, et d'autres traités ascétiques également propres à affermir dans la foi et à former le cœur » (f. 68) Il ajoute: « L'ermite on s'en doute bien se souciait fort peu de remuer histoire et systèmes de philosophie, ni aphorismes scientifiques, ni les droits législatifs, occupations exclusives malheureusement de bien des têtes à cette époque » (f. 68-69). Il imagine du reste que le jésuite faisait « parvenir à l'ermite un petit choix de livres de piété à ajouter à la bibliothèque assez considérable déjà, pour le temps d'alors, que le cénobite s'était composée des dons et des libéralités de divers missionnaires » (f. 69).
- 40 Ainsi, dans l'acte de cession du 15 novembre 1728, l'ermite déclare « ne savoir écrire ni signer ». Lors du mariage de Pierre Laurent et Marie Halard le 20 avril 1729, auquel il assiste comme témoin, il déclare « ne savoir signer ». Enfin, dans l'acte de confirmation de la rétrocession posthume du 24 mars 1764, il déclare « ne le savoir », c'est-à-dire signer, et « fait sa marque ordinaire », à savoir une croix.
- 41 « Il s'était formé une bibliothèque et paraissait être bien instruit. » Joseph Signay, « Notice », art. cité.
- 42 Voir, à ce propos, Claude La Charité, « L'érémitisme en Nouvelle-France et la vocation singulière de Toussaint Cartier au XVIII^e siècle », *Études d'histoire religieuse*, vol. 79, n° 2, 2013, p. 5-19.
- 43 Louis-Édouard Bois, *Toussaint Cartier ou L'Ermite de l'Isle Saint-Barnabé*, ouvr. cité, f. 57.
- 44 Nive Voisine, « Bois, Louis-Édouard », art. cité, p. 97.